

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 08.12.2025

Date d'affichage : 08.12.2025

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze décembre, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en session ordinaire du mois d'août, sous la présidence de Monsieur François-Xavier GUISS-SPENGLER, Maire

Etaient présents : Mesdames DOMEIZEL – DUMONTIER – REYNAUD – GARCIN – KURKDJIAN – PIGASSOU – COUTON – BERNAIS – LAFON Nathalie

Messieurs GUISS-SPENGLER – GAGGIOLI – BOREL – BRANDTNER – SEGURRA – GARCIA-GERMAIN – GROILLER – MOUREN – OLIVE – VIAL

Etaient excusés : M. AUBOIS (pouvoir à M. GUISS-SPENGLER) – M. BRETTE (pouvoir à M. VIAL) – Mme LAFOND Martine – Mme REVERSAT (pouvoir à Mme PIGASSOU) – Mme RICCI – Mme LUCCHINI – M. RASTELLO (pouvoir à Mme REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. GAGGIOLI Albert

Le quorum est atteint

OBJET DE LA DELIBERATION N° 039-25
Dénomination d'aires de stationnement communales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à ce jour, les différents parkings proches du cœur du village sont numérotés mais non identifiés sur les lieux. Il est donc proposé de dénommer chaque parking et de les flécher à la fois pour y accéder et à la fois pour accéder à partir des aires de stationnement jusqu'au centre village comme suit :

AIRES DE STATIONNEMENT		
N°	Nom	adresse
1	Aire de stationnement Bernard Auphan	Rue Jean Moulin
2	Aire de stationnement du Parc	Rue Claude Haut
3	Aire de stationnement de la Tèse	Rue Claude Haut – rue Albert Camus
4	Aire de stationnement Albert Camus	Rue Albert Camus

Accusé certifié exécutoire	Aire de stationnement Donat	Rue Albert Camus
Réception par le préfet : 23/12/2025 Publication : 23/12/2025	Aire de stationnement du collège	Rue Jean Garcin (ancien parking des cirques)
Pour l'autorité compétente par délégation		
	7	Aire de stationnement Saint-Christophe Rue Georges Rouard
	8	Aire de stationnement de l'Eglise Place de l'Eglise
	9	Aire de stationnement des Aires Impasse des Aires

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de dénommer les aires de stationnement telles que présentées dans le tableau proposé
- **DIT** que le plan d'implantation des aires de stationnement sera annexé à la présente délibération

François-Xavier GUISS-SPENGLER, Maire.



Le Secrétaire de séance,

Albert GAGGIOLI

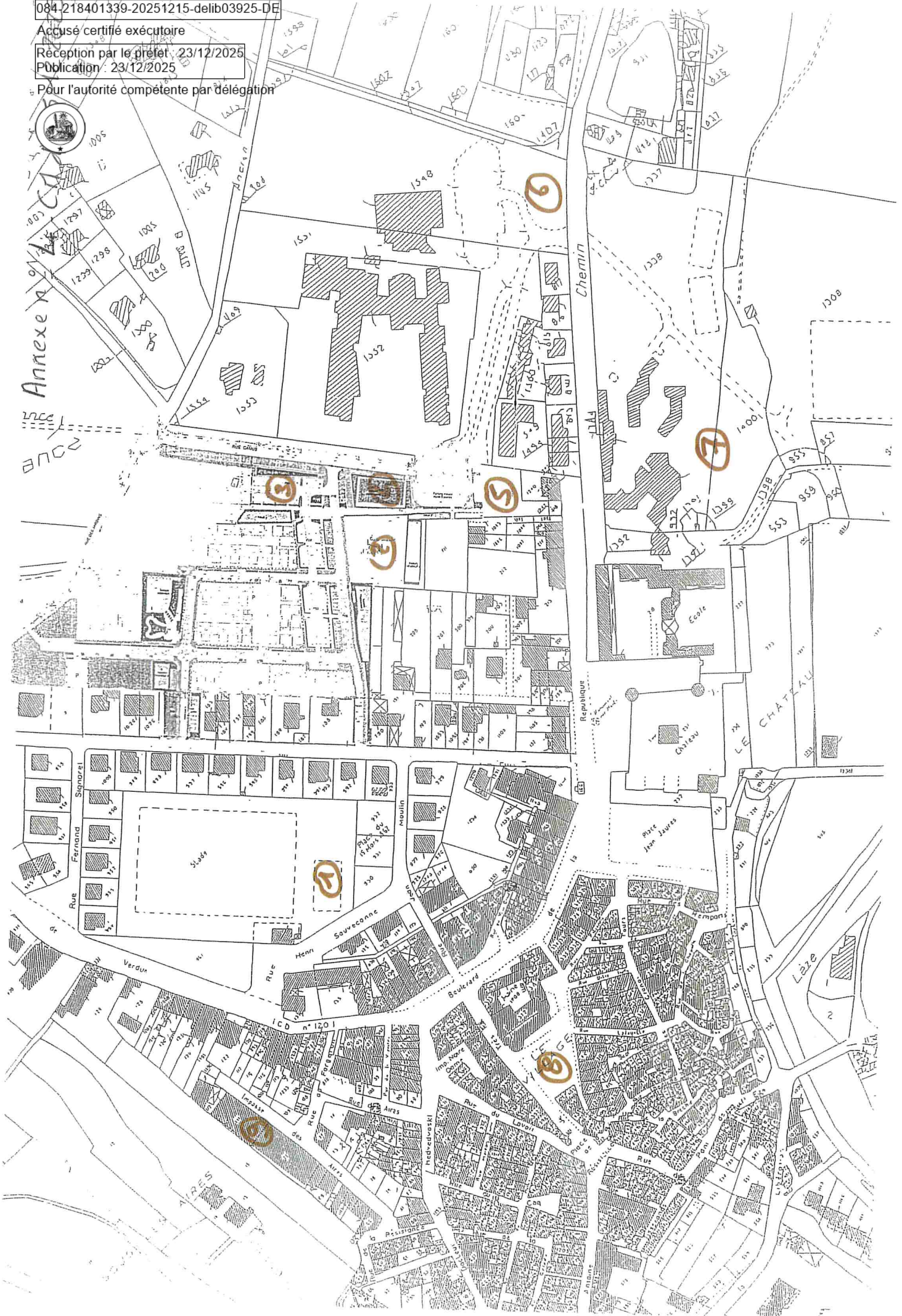
Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2025

Publication : 23/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Annexe A

SOUS
ROUTE

Rue
Ferland
Signoret

Rue
Verdur

ICD n° 1201

Rue
des
Aires

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle

Rue
de
la
Vierge

Rue
de
la
Croix

Rue
de
la
Tour

Rue
de
la
Fontaine

Rue
de
la
Chapelle